République Française
Conseil Municipal d'Ecotay l'Olme
Mairie - 42600 Ecotay l'Olme (Loire)
tél 04.77.58.59.69 - fax 04.77.58.92.98 - ecotay@wanadoo.fr

Nombre de membres en exercice : 15
Présents : 14
Votants : 15
Convocation le : 18/02/2025

Séance du mercredi 26 février 2025

vingt-six février deux mille vingt-cinq l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Carine GANDREY, Maire.

Sont présents : Carine GANDREY, Robert JOANIN, Michelle MAY, Auriane GOURBEYRE, Robert MASSON, Christiane DUCLOS, Jean-Michel MARIANI, Daniel JAY, Catherine MEYNIEL, Guillaume PEYCELON, Jacques MARECHAL, Guy BAROU, Pascal MEFTAH, Aurélie DEMEURE

Représentés : Sylvaine MASSACRIER représentée par Aurélie DEMEURE

Absents et Excuses :

Secrétaire de séance : Pascal MEFTAH

Objet de la délibération :

APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2025 DU BUDGET ANNEXE PRESBYTERE DE_008_2025

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif 2025 du budget annexe presbytère, présenté lors de la réunion de commission des finances le 19 février 2025, comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
section de fonctionnement	14 000€	14 000€
section d'investissement	713 088€	713 088€

Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le Maire à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes :

- fonctionnement : 7.5%
- investissement : 7.5%

Après la présentation établie par Michelle MAY, adjointe aux finances, le budget annexe PRESBYTERE 2025 est approuvé à l'unanimité.

Fait et délibéré
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire, Carine GANDREY

Date de transmission de l'acte: 27/02/2025
Date de reception de l'AR: 27/02/2025
042-214200875-DE_008_2025-DE
AGEDI